

SOMMAIRE

- P.1 : Edito
- P.2 : Elections professionnelles
- P.3 : Elections professionnelles
- P.4 : carte scolaire

BULLETIN D'INFORMATION DE LA SECTION DU SNUIPP-FSU D'INDRE ET LOIRE Bulletin mensuel

N° de commission CPPAP 0720 S 07531 ISSN 1241-4816
 Directeur de publication: Gilles Moindrot Imprimé par nos soins prix 0.20 €
 Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 37.
 Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp37.

SNUipp-FSU 37
 18 rue de l'Oiselet
 37550 SAINT AVERTIN
 Tél. 02 47 61 82 91
 E-mail : snu37@snuipp.fr
 Site Internet : <http://37.snuipp.fr>

RÉUNION AIDE PRÉPARATION
 LISTE APTITUDE DIRECTION
 Mercredi 30 janv 14H
 voir sur notre site

Edito

La profession a voté « Le paritarisme ? On l'aime ! »



Inscrivez-vous à la conférence de Benoît FALAIZE

"Territoires vivants de la République : ce que peut l'école : réussir au-delà des préjugés"
 samedi 2 février 2019 9h
 Voir sur notre site

Les premiers mots du SNUipp-FSU 37 et des représentants du personnel nouvellement élus en CAPD (Commission Administrative Paritaire Départementale) iront en direction de la totalité de nos collègues en Indre et Loire qui en allant voter à plus de 56% ont défendu le paritarisme face aux attaques de notre Ministre. Tous les résultats qui figurent en pages 2 et 3 montrent que la FSU et ses syndicats, en Indre et Loire et aux niveaux académique et national, progressent significativement et reçoivent la confiance d'une nette et parfois très nette majorité des personnels.

Des résultats qui invitent à assumer toutes les responsabilités qui en découlent.

En premier lieu celle d'œuvrer inlassablement pour fédérer les énergies, rassembler encore plus et mieux ceux qui au quotidien s'échinent au service de la jeunesse au sein de leurs écoles, établissements ou services.

Dans un contexte social extrêmement troublé, très mouvant et plein d'inconnues pour les semaines à venir, ceux qui nous gouvernent semblent redécouvrir les corps intermédiaires, et notamment les syndicats, qu'ils ont pourtant superbement ignorés et méprisés depuis plus d'un an et demi.

Pour le SNUipp-FSU et la FSU, l'heure n'est pas à la surenchère mais bien à la prise en compte des revendications qu'ils portent depuis leur création.

L'École, puisqu'il s'agit de notre premier terrain de responsabilité, doit être préservée et développée sur l'ensemble du territoire.

S'il y a un engagement que peuvent prendre le SNUipp-FSU 37 et l'ensemble des représentants du personnel auprès de tous ses collègues et de toutes les écoles, c'est bien celui de consacrer toutes leurs forces à les défendre et les promouvoir.

Et si le syndicat n'est rien sans la profession, il peut par contre, parfois et même souvent, beaucoup avec !

Toute l'équipe du SNUipp-FSU 37 vous souhaite une bonne année 2019 !
 Pour le SNUipp-FSU 37 et les représentants du personnel

Paul AGARD

CARTE SCOLAIRE 2019

**PREMIERS ELEMENTS
 Et APPEL A ENQUETE
 VOIR PAGE 4**

AGENDA carte scolaire

- > Lundi 21/01 Groupe de travail
- > Jeudi 24/01 CTSD et/ou 01/02
- > Lundi 04/02 CDEN et/ou 07/02



Prime de fin d'année ! Et nous alors ?

Suite aux annonces du président de la République, le SNUipp-FSU propose aux personnels des écoles de s'adresser au ministre pour demander à bénéficier d'une revalorisation salariale en cette période d'été.

Rendez-vous sur <https://coup-de-pouce-noel.snuipp.fr/> ou sur notre site <http://37.snuipp.fr>

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

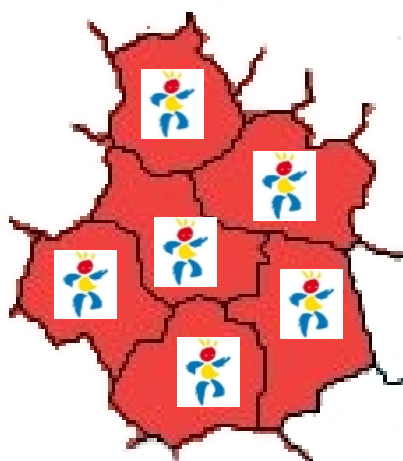
Les résultats des Commissions Administratives Paritaires

CAPD : Commission Administrative Paritaire
Départementale

- Inscrits : 2982
- Votants : 1673 (56.10 %)
- Blancs : 24
- Exprimés : 1649

	Voix	%	Sièges
SNUipp-FSU	949	57.55	7
SE-Unsa	133	8.07	0
FO	498	30.20	3
Sud	69	4.18	0

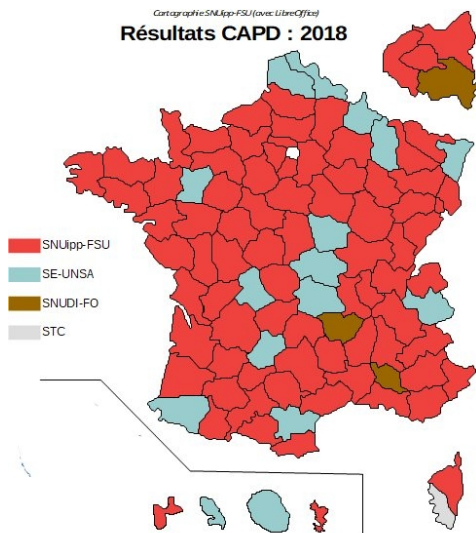
le SNUipp-FSU est majoritaire dans toutes les instances dans les 6 départements de l'académie!



SNUipp-FSU

Cartographie SNUipp-FSU (avec LibreOffice)

Résultats CAPD : 2018



Avec un taux de participation qui s'élève exactement à 56.10 %, les enseignants du 1er degré en Indre et Loire ont donné à ce scrutin une très forte signification.

La profession vient donc une fois encore de montrer tout son attachement à l'élection de ses représentants au sein des Commissions Paritaires Départementale et Nationale. Cet engagement départemental donne encore plus de relief aux résultats obtenus.

La nouvelle Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD) prendra ses fonctions et sera officiellement installée en janvier.

Au sein de l'Académie Orléans-Tours, le SNUipp-FSU est désormais majoritaire dans les 6 départements.

Partout, les résultats enregistrés sont en progression par rapport à 2014. Pour la première fois, le SNUipp-FSU devient majoritaire dans l'Indre. Il s'agit d'un résultat historique.

Sur les 46 sièges de représentants du personnel (total académique) 33 sont dorénavant détenus par les élus du SNUipp-FSU.

Vos 7 collègues élu-es titulaires à la CAPD



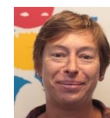
Agnès MEROUANE
Adj mat Dolto SAINT MAR-
TIN LE BEAU



Paul AGARD
adj. élém Blotterie
JOUÉ LESTOURS



Véronique KLEIN
Adj élém TRUYES



Sophie METZINGER
Adj élém
CINQ MARS LA FILE



Elise VEYRET
Adj mat DUHAMEL TOURS



Simon DELAS ADJ élém
Courcier ST PIERRE



Mariane LE PENNEC
École primaire
BEAUMONT LOUESTAULT

Vos 7 collègues élu-es suppléant-es à la CAPD 37



Céline DEBOURG
ens. spécialisé D ULIS
Collège Rebout MONTLOUIS
SUR LOIRE



DRUAULT Marie
directrice école primaire
LOUANS



Delphine COUVAL
Adj élém Balesmes DES-
CARTES



Jacques ROBERT
poste E Bernard Pasteur
TOURS



Anne MARGALHO
TDTRS élém
LA MEMBROLE SUR CHOI-
SILLE



Lea ROSSILLI
BD élém
Courcier ST PIERRE



Sandra DESSART
Dir mat Penraut
AZAY SUR CHER

Vos collègues élu-es dans d'autres commissions : CHSCT37, CTSD ...



Christophe PERCHER dir.
élém. Velpeau TOURS



Christine GUILLON
adj. élém.
NAZELLES NEGRON

	Loir-et-Cher	Indre-et-Loire	Eure-et-Loir	Loiret	Cher	Indre	Total
SNUipp-FSU	7	7	6	5	5	3	33
SE-Unsa	0	0	1	4	2	2	9
FO	0	3	0	0	0	0	3
Sgen-CFDT	0	0	0	1	0	0	1

CAPN : Commission Administrative Paritaire Nationale

Au niveau national, avec 44,33% des suffrages, le SNUipp-FSU conforte sa place de premier syndicat du premier degré.

Les enseignants des écoles ont donc à nouveau placé le SNUipp-FSU largement en tête aux élections professionnelles du premier degré.

La composition de la CAPN n'est pas modifiée avec 6 élus SNUipp-FSU sur 10.

- Inscrits : 350 516
- Votants : 170 351
- Exprimés : 166 446

	SNUipp-FSU	SE-Unsa	FO	Sgen - CFDT	SUD éduc.	SNE-SNAL C	CGT Educ action
Sièges	6	3	1	0	0	0	0
Voix	73 785	41 418	23 669	9 968	5 683	4 374	3 622
%	44,33	25,12	14,22	5,99	3,41	2,63	2,18

Résultats des scrutins aux comités techniques

CTA: Comité Technique Académique Orléans-Tours

Avec 43,66 % des suffrages exprimés (+3,34 % par rapport à 2014), la FSU est très largement confortée en tête et obtient 6 sièges (sur les 10) au CTA. En progressant de pratiquement 1000 voix (995 exactement), la FSU est de très loin la fédération qui bénéficie de la hausse importante et rassurante du taux de participation (+2,5 % par rapport à 2014).

Ce sont donc 12 représentants du personnel (6 titulaires et 6 suppléants) issus de la liste présentée par la FSU qui auront la responsabilité de siéger dans le futur comité Technique Académique (CTA) de l'académie Orléans-Tours.

Les 12 élus de la FSU : Joanna PFEIFFER, Paul AGARD, Vanessa NEUVILLE, Christian GUERIN, Marielle JOYEUX, Stéphane RICORDEAU, Olivier LELARGE, Marie-Christine MERLET, Cécile BARBIER, Christophe MAYAM, Isabelle GUILLAUMIN, Laurianne DELAPORTE.

		FSU	SE-Unsa	FO	CFDT	CG T	SNA LC	SU D	SNPI ES	
Inscrits	38 242									
Votants	16 807									
Exprimés	15 745									
		Voix	6875	3523	1667	1071	967	864	625	153
		Sièges	6	3	1	0	0	0	0	0
		%	43,66	22,38	10,59	6,80	6,14	5,49	3,97	0,97

CTM: Comité Technique Ministériel

Ce sont les résultats du vote au CTM qui fixent la représentativité (et les moyens qui vont avec) de toutes les organisations syndicales en lice sur le terrain de l'Education Nationale mais aussi sur celui de la Fonction Publique d'Etat. Figurent ci-dessous uniquement les résultats pour les organisations syndicales ayant obtenu au moins un siège (sur les 15).

Avec plus de 6300 voix de plus qu'en 2014, la FSU sort renforcée de ces élections. Elle est la fédération qui progresse le plus.

La FSU remercie les personnels qui lui font confiance et poursuivra avec eux son action pour le développement et l'amélioration du système éducatif dans le cadre de son action pour l'ensemble des services publics.

	FSU	SE-Unsa	FO	CFDT	CGT	SNALC
Voix	143 743	88 936	56 242	34 593	25 265	24 817
sièges	6	4	2	1	1	1
%	34,91	21,60	13,66	8,40	6,14	6,03

CTSD : Comité Technique Spécial Départemental

Avec plus de 40% des voix, la FSU d'Indre et Loire arrive très nettement en tête, gagne 1 siège et est majoritaire. Elle gagne également 1 siège au CHSCT37 (4 FSU 2 FO et 1 UNSA).

Avec 5 sièges (sur 10) elle conserve sa place prépondérante au sein de cette instance ainsi que sa position d'interlocuteur incontournable. Cette instance départementale a un rôle fondamental en matière de « carte scolaire » notamment pour le 1er degré.

	FSU	UNSA	FO	Sgen CFDT	CGT	SNALC	SUD	SNPTE S
Voix	1443	485	797	184	297	184	179	24
Sièges	5	1	3	0	1	0	0	0
%	40.16	13.50	22.18	5,12	8.27	5.12	4.98	0,67



Du côté des psychologues de l'Education Nationale :

Après la création du corps unique des psychologues de l'EN (1er janvier 2017) et une première élection pour la nouvelle Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA) en 2017, cette seconde élection a conforté, et de très loin, la première place de la FSU (SNES et SNUipp) au sein de l'Académie.

Inscrits	292
Votants	217
Exprimés	209

	FSU	CFDT	SE-Unsa
Voix	124	60	25
Sièges	3	1	0
%	59,33	28,71	11,96



**Le syndicat, c'est nous !
SYNDIQUONS-NOUS !**



Adhésion 2018-2019

**PAS DE PLACE POUR
LE BULLETIN D'ADHESION DANS
CE JOURNAL... MAIS PAS DE
JOURNAL SANS ADHERENT-ES !**
Tout pour adhérer sur notre site
ou snu37@snuipp.fr

CARTE SCOLAIRE RENTREE 2019 : RETOUR VERS LE PASSE !

La rentrée 2019 se prépare avec une dotation nulle en poste pour notre académie qui connaît une nouvelle baisse de ses effectifs de près de 2500 élèves mais seulement -64 pour l'Indre et Loire.

Le rectorat prend notamment en compte dans sa gestion les dédoublements des CE1 en REP. Pour l'Indre et Loire la dotation serait sans doute de 2 postes mais pour 9 classes dédoublées en CE1.

Il faudra donc que la carte scolaire affiche un bilan d'au moins 7 fermetures de classes.

Depuis 2013, le P/E (nombre de postes pour 100 élèves) va à nouveau se dégrader mais également le E/C (nombre d'élèves par classe). Voir ci-contre.

La carte scolaire se fera au détriment des conditions d'apprentissage de nos élèves et de nos conditions de travail ! Pourtant, la baisse des effectifs est une urgence pour répondre aux enjeux que porte l'école et face à la dégradation du climat scolaire.

Comment dans ces conditions, répondre aux besoins des écoles et de nos élèves : baisse des effectifs, rétablissement des RA-SED, décharges pour la direction d'école, moyens humains pour répondre aux conditions de travail...? L'école rurale risque d'être particulièrement touchée par la carte scolaire qui se prépare.

Nous appelons toutes les écoles à nous faire remonter les effectifs et les demandes pour une ouverture !

Nous vous proposons sur notre site 2 enquêtes : une dite « rapide » pour avoir vos effectifs et une seconde plus détaillée si vous êtes en mesure de carte et/ou si vous demandez une ouverture.



BILANS DES RENTREES EN INDRE ET LOIRE	2000	2007	2013	2014	2018
Nombre de Classes					
Maternelles	724	730,5	741	744,5	750,75
Elémentaires	1322	1328	1326	1333	1397
spécialisées (ULIS + Cl. Enf. Autiste)	26	26	33	34	38
TOTAL	2043	2059	2100	2111,5	2185,75
Nombre d'élèves					
Maternelles	18821	19485	19586	19456	18636
Elémentaires	29529	30989	31542	31723	32191
spécialisées (ULIS + Cl. Enf. Autiste)	287	290	368	365	397
TOTAL	48637	50764	51496	51544	51224
Nombre de supports	2548,75	2649	2644	2655	2788,5
P/E constat	5,2	5,27	5,05	5,06	5,34
E/C constat	23,97	24,83	24,74	24,63	23,67

RECTORAT : Projet de répartition des emplois d'enseignement du programme 140 « enseignement scolaire public du 1er degré » pour la rentrée 2019

Après un constat de la rentrée 2018 en baisse de 1%, l'académie prévoit de scolariser 223 165 élèves dans le 1^{er} degré public à la rentrée 2019, soit une nouvelle diminution de 2 433 élèves (-1,1%).

Cette baisse devrait concerner tous les départements.

Dans le préélémentaire, 816 élèves de moins sont attendus par rapport à la rentrée 2018 (-1%). Dans l'élémentaire, la baisse devrait être de 1 656 élèves (-1,2%).

Départements	Constat 2018	Prévisions 2019	Evolution (en nb)	Evolution (en %)
Cher	24 262	23 866	-396	-1,6%
Eure-et-Loir	40 761	40 531	-377	-0,9%
Indre	16 217	15 828	-484	-3%
Indre-et-Loire	51 198	51 160	-64	-0,1%
Loir-et-Cher	27 490	27 016	-516	-1,9%
Loiret	65 926	64 764	-596	-0,9%
Académie	225 443	223 165	-2 433	-1,1%

2019 : dédoublement des CE1 en REP

Pour la rentrée 2019, dans le cadre de la mesure de dédoublement dans l'éducation prioritaire restent pour l'académie à dédoubler les classes de CE1 en REP. Le nombre de classes à créer dans ce cadre est estimé à 83 postes.

	Classes à créer : Dédoublés CE1	Répartition des mesures de rentrée R2019
Cher	8	-3
Eure-et-Loir	25	9
Indre	0	-5
Indre-et-Loire	9	2
Loir-et-Cher	4	-3
Loiret	37	0
Académie	83	0

Evolution du P/E entre 2011 et 2019 P/E : nombre de postes pour 100 élèves

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	P/E prévision 2019
Cher	5,5	5,42	5,43	5,47	5,47	5,56	5,61	5,70	5,79
Eure-et-Loir	5,24	5,21	5,26	5,32	5,34	5,43	5,52	5,60	5,67
Indre	5,52	5,44	5,45	5,56	5,54	5,68	5,80	5,82	5,97
Indre-et-Loire	5,05	5,04	5,05	5,06	5,1	5,13	5,25	5,34	5,35
Loir-et-Cher	5,25	5,18	5,2	5,24	5,27	5,36	5,48	5,57	5,66
Loiret	5,04	5,02	5,03	5,03	5,04	5,15	5,26	5,35	5,40
Académie	5,19	5,16	5,17	5,21	5,22	5,3	5,41	5,49	5,55
Ecart +élevé / +bas	-0,48	-0,42	-0,42	-0,53	-0,5	-0,55	-0,55	-0,48	-0,62